



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 1999
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente et unième session

29 février-3 mars 2000

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions organisation.
3. Statistiques économiques :
 - a) Comptabilité nationale;
 - b) Statistiques du commerce international;
 - c) Statistiques des services;
 - d) Statistiques des finances;
 - e) Programme de comparaison internationale;
 - f) Norme spéciale de diffusion des données et Système général de diffusion des données du Fonds monétaire international, y compris la qualité des données;
 - g) Autres statistiques économiques (groupes d'étude sur les statistiques économiques et Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix).
4. Compte satellite du tourisme.
5. Statistiques de l'environnement.
6. Statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations :
 - a) Différenciation par sexe dans la mesure du travail rémunéré et non rémunéré;
 - b) Statistiques sociales.
7. Coordination des indicateurs de développement dans le cadre de la suite donnée aux conférences et sommets des Nations Unies, y compris le renforcement des capacités.

8. Classifications économiques et sociales internationales.
9. Révision du Manuel d'organisation statistique.
10. Examen des autres grandes questions du programme de travail de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU.
11. Coordination et intégration des programmes statistiques internationaux.
12. Suite donnée aux résolutions du Conseil économique et social et aux conclusions concertées de son débat de haut niveau et du débat qu'il a consacré aux questions de coordination.
13. Questions relatives au programme et questions connexes.
14. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-deuxième session de la Commission.
15. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente et unième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur et à l'usage, la Commission de statistique devrait élire à sa 1re séance un président, trois vice-présidents et un rapporteur, dont le mandat ira du début de sa trente et unième session au début de sa trente-deuxième session.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Les points inscrits à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été examinés par la Commission à sa trentième session (New York, 1-5 mars 1999)¹ et approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 1999/223 du 26 juillet 1999. Des points supplémentaires ont été inscrits en consultation avec le Bureau de la Commission. Un programme de discussion provisoire a été soumis à la Commission, qui devrait adopter un ordre du jour et un programme de discussion pour la session.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2000/1)

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.3/2000/L.1)

Note du Secrétariat sur l'état d'avancement de la documentation destinée à la session (E/CN.3/2000/L.2)

3. Statistiques économiques

a) Comptabilité nationale

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale de la comptabilité nationale, qui présente les progrès réalisés dans l'actualisation du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993), concernant le traitement des produits dérivés financiers et les nomenclatures fonctionnelles. Avec la création de forums électroniques, le débat s'élargit à d'autres domaines, ce qui pourrait conduire à de

nouveaux amendements du Système de comptabilité nationale de 1993. Le rapport présente également une synthèse des programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale visant à appuyer l'utilisation du SCN, l'accent étant mis en particulier sur l'application du nouveau questionnaire. La Commission est priée a) de se prononcer sur la procédure proposée d'actualisation du SCN de 1993; b) d'appuyer la création des forums électroniques; et c) de formuler des observations sur le programme de travail.

La Commission sera également saisie d'un rapport sur l'évaluation par étapes de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 par les États membres, élaboré par la Division de statistique en consultation avec les commissions régionales. Il ne portera pas sur des pays spécifiques mais présentera une analyse générale fondée sur une perspective régionale et sous-régionale et offrira quelques réflexions sur l'expérience de la Commission depuis la création des étapes en 1996. La Commission est priée de lancer un débat sur l'utilisation future des étapes et sur les améliorations qui pourraient éventuellement être apportées en matière de définition et de méthodes d'évaluation.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale de la comptabilité nationale (E/CN.3/2000/2)

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation par étapes de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 par les États membres (E/CN.3/2000/3)

b) Statistiques du commerce international

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international, qui passe en revue le travail qu'elle a accompli en application des décisions prises par la Commission à sa trentième session et ses autres activités. La Commission est priée de formuler des observations sur les progrès accomplis par l'Équipe spéciale et ses projets, en ce qui concerne tant ses méthodes de travail que les questions relatives aux données.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international (E/CN.3/2000/4)

c) Statistiques des services

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services, donnant un aperçu du travail accompli par l'Équipe spéciale dans le cadre de l'élaboration du manuel proposé sur les statistiques du commerce international des services et présentant pour référence un projet de manuel. Ce projet, qui prend en considération les quatre modes d'approvisionnement définis dans l'Accord général sur le commerce des services, a été diffusé dans le monde entier au début de novembre 1999 pour examen. La Commission est priée de se prononcer sur la stratégie exposée dans le rapport pour l'approbation du manuel en 2001.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services (E/CN.3/2000/5)

d) Statistiques des finances

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques des finances, donnant un aperçu des travaux réalisés depuis la trentième session, en particulier dans le domaine de la dette extérieure. La Commission est priée de se prononcer sur les initiatives prises par l'Équipe spéciale.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale sur les statistiques des finances (E/CN.3/2000/6)

e) Programme de comparaison internationale

La Commission sera saisie d'un rapport de la Banque mondiale sur le travail accompli et les mesures pratiques qu'il lui faudra encore prendre pour répondre aux demandes de la Commission de statistique à sa trentième session concernant le Programme de comparaison internationale. La Commission est priée d'examiner le travail accompli et les mesures proposées.

Documentation

Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2000/7)

f) Norme spéciale de diffusion des données et système général de diffusion des données du Fonds monétaire international, y compris la qualité des données

La Commission sera saisie d'un rapport sur les faits nouveaux concernant la norme spéciale de diffusion des données et le système général de diffusion des données, y compris leur rôle dans les initiatives prises par le Fonds monétaire international pour améliorer la transparence et dans les travaux de fond sur la qualité des données. La Commission est priée de se prononcer sur ces faits nouveaux.

Documentation

Rapport du Fonds monétaire international sur la norme spéciale de diffusion des données et le système général de diffusion des données, y compris la qualité des données (E/CN.3/2000/8)

g) Autres statistiques économiques (groupes d'étude sur les statistiques économiques et Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix)

La Commission sera saisie d'un document présentant les rapports des groupes ci-après : Groupe de Canberra sur les statistiques relatives aux revenus des ménages, Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur non structuré, Groupe d'experts sur les statistiques relatives au capital social national, Groupe d'Ottawa sur les indices

des prix, Groupe de Paris sur la question du travail et de la rémunération, Table ronde sur les bases de sondage des entreprises et Groupe de Voorburg sur les statistiques des services. On a adopté la présentation courte habituelle, avec parmi les rubriques, l'objectif du groupe, les réunions récentes et les résultats attendus. La Commission est priée d'examiner les objectifs et les programmes de travail des groupes.

La Commission sera par ailleurs saisie d'un rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant les rapports des groupes ci-après : Groupe de Canberra sur les statistiques relatives aux revenus des ménages, Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur non structuré, Groupe d'experts sur les statistiques relatives au capital social national, Groupe d'Ottawa sur les indices des prix, Groupe de Paris sur la question du travail et de la rémunération, Groupe de Voorburg sur les statistiques des services et Table ronde sur les bases de sondage des entreprises (E/CN.3/2000/9)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix (E/CN.3/2000/10)

4. Compte satellite du tourisme

La Commission sera saisie d'un rapport de l'Organisation mondiale du tourisme décrivant le principe statistique d'un compte satellite du tourisme et présentant une mise à jour des recommandations de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du tourisme sur les statistiques du tourisme² et la liste provisoire des produits spécifiques au tourisme (adoption et adaptation sélectives de la Classification centrale des produits³ aux besoins du tourisme). Il présentera également les principaux résultats de la Conférence mondiale Enzo Paci sur l'évaluation des incidences économiques du tourisme (Nice, 15-18 juin 1999). La Commission sera saisie du projet de compte satellite, de la nouvelle version des recommandations sur les statistiques du tourisme et de la liste provisoire des produits spécifiques au tourisme, pour examen et, éventuellement, adoption.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation mondiale du tourisme sur le compte satellite du tourisme et la méthodologie à adopter (E/CN.3/2000/11)

Projet de compte satellite du tourisme : références méthodologiques (PROV/ST/ESA/STAT/SER.F/80)

Projet de mise à jour des recommandations de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du tourisme sur les statistiques du tourisme, y compris le projet de liste provisoire des produits spécifiques au tourisme (PROV/ST/ESA/STAT/SER.M/83/Rev.1)

5. Statistiques de l'environnement

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement donnant un aperçu des progrès accomplis dans la révision du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée⁴ et présentant le programme de travail prévu. La Commission est priée d'examiner la proposition de révision du Système et le projet de calendrier des activités présenté dans le rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement (E/CN.3/2000/12)

6. Statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations

a) Différenciation par sexe dans la mesure du travail rémunéré et non rémunéré

La Commission sera saisie du plan d'exécution d'un nouveau projet de la Division de statistique élaboré en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Centre de recherche pour le développement international, qui vise à améliorer les méthodes de travail et les classifications pour tenir compte de la différenciation par sexe dans la mesure du travail rémunéré et non rémunéré. La Commission est priée de se prononcer sur le plan d'exécution du projet en ce qui concerne les résultats attendus et les activités proposées. Elle est priée par ailleurs de porter les travaux et activités connexes en cours à l'attention des responsables du projet.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le plan d'exécution d'un projet concernant la différenciation par sexe dans la mesure du travail rémunéré et non rémunéré (E/CN.3/2000/13)

b) Statistiques sociales

La Commission sera saisie d'un rapport du Groupe de Sienne sur les statistiques sociales consacré à ses réunions récentes et à son futur programme de travail. La Commission est priée d'examiner les objectifs et le programme de travail du Groupe.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Sienne sur les statistiques sociales (E/CN.3/2000/14)

7. Coordination des indicateurs de développement dans le cadre de la suite donnée aux conférences et sommets des Nations Unies, y compris le renforcement des capacités

La Commission sera saisie d'un rapport décrivant les faits nouveaux dans le domaine des indicateurs, comme la tenue de la session extraordinaire du Conseil économique et social sur les indicateurs de base et l'adoption d'une résolution par le Conseil à ce sujet. Le rapport exposera également les mesures que la Division de

statistique se propose de prendre pour donner suite à la résolution du Conseil économique et social et qui viseront en particulier à améliorer la coordination entre les organisations internationales et à renforcer les capacités en matière de statistiques. La Commission est priée d'approuver le programme de travail proposé.

La Commission sera aussi saisie du rapport du Groupe de Rio sur les statistiques de la pauvreté concernant les derniers faits survenus dans ce domaine. Le rapport présentera un résumé des conclusions d'une réunion récente du Groupe. La Commission est priée d'examiner les objectifs et le programme de travail du Groupe.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'harmonisation et la rationalisation des indicateurs de développement dans le système des Nations Unies (E/CN.3/2000/15)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Rio sur les statistiques de la pauvreté (E/CN.3/2000/16)

8. Classifications économiques et sociales internationales

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les classifications économiques et sociales internationales portant plus particulièrement sur l'état d'avancement du programme de travail approuvé par la Commission à sa trentième session⁵ et défini dans les rapports sur les classifications statistiques (E/CN.3/1999/16, E/CN.3/1999/17 et document d'information sur la proposition de programme de travail du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services). L'annexe I du rapport présente les recommandations et les conclusions formulées par le Groupe d'experts sur les classifications économiques et sociales internationales en sa qualité d'organe chargé de la coordination du programme de travail proposé sur les classifications. Les recommandations visent notamment à améliorer la documentation à l'appui de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, révision 3 (CITI, Rev.3)⁶ et portent également sur l'application, l'évaluation et les futures révisions de la CITI et de la Classification centrale des produits (CPC). Le Groupe d'experts présentera aussi sa décision quant à l'intégration du sous-groupe de la CPC comme sous-groupe du Groupe d'experts.

La Commission est priée de se prononcer sur la stratégie et le calendrier d'exécution du programme de travail proposé présentés dans le rapport. Elle est également priée d'examiner les questions suivantes :

- a) La Commission approuve-t-elle les mesures qu'il est recommandé au Groupe d'experts d'adopter pour rendre opérationnelles les classifications économiques et sociales internationales?
- b) Les acteurs clés de l'élaboration des classifications internationales et multinationales sont-ils suffisamment représentés dans le Groupe d'experts et la représentation des pays en développement est-elle suffisante?
- c) Les activités proposées pour l'application, l'évaluation et les futures révisions de la CITI et de la CPC répondent-elles aux besoins et aux préoccupations des pays? Le programme de travail est-il organisé de manière satisfaisante?

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les classifications économiques et sociales internationales (E/CN.3/2000/17)

9. Révision du Manuel d'organisation statistique⁷

La Commission sera informée des progrès accomplis dans la rédaction du nouveau Manuel d'organisation statistique dont elle a demandé l'élaboration. Elle sera également informée des propositions de révision du projet formulées par des représentants de bureaux nationaux de statistique⁸.

Documentation

Rapport de situation du Secrétaire général sur la révision du Manuel d'organisation statistique (E/CN.3/2000/18)

10. Examen des autres grandes questions du programme de travail de la Division de statistique

Le Directeur de la Division de statistique fera un exposé oral sur les faits nouveaux survenus depuis la publication des différents rapports de fond destinés à la trente et unième session. Il évoquera également toute question importante non inscrite à l'ordre du jour de la session.

Documentation

Exposé oral du Directeur de la Division de statistique

11. Coordination et intégration des programmes statistiques internationaux

Le Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination a tenu sa trente-troisième session à Madrid du 12 au 14 septembre 1999. La Commission devrait tenir compte dans ses discussions au titre des points pertinents de l'ordre du jour des vues exprimées par le Sous-Comité à cette occasion. Elle est saisie du rapport du Sous-Comité sur les travaux de sa trente-troisième session.

La Commission sera saisie d'un rapport sur les progrès accomplis dans la mise au point de la présentation intégrée des travaux des organisations internationales en matière de méthodologie statistique et dans l'élaboration d'une liste annotée des normes statistiques adoptées précédemment. Le rapport portera sur les progrès réalisés dans la mise au point du site Web : présentation d'ensemble, accord des organisations qui fourniront les informations nécessaires, définition du contenu, calendrier de mise à jour, et accord avec le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) concernant le regroupement des besoins d'informations pour le travail méthodologique en cours en vue de l'élaboration de la présentation intégrée du CSE et de la présentation mondiale préparée par la Division de statistique. La Commission entendra un rapport oral et assistera à une démonstration. La Commission est priée de formuler des observations sur les progrès accomplis.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination sur les travaux de sa trente-troisième session (E/CN.3/2000/19)

Rapport du Secrétaire général sur la présentation intégrée des programmes de travail des organisations internationales dans le domaine de la méthodologie statistique (E/CN.3/2000/20)

12. Suite donnée aux résolutions du Conseil économique et social et aux conclusions concertées de son débat de haut niveau et du débat qu'il a consacré aux questions de coordination

La Commission sera informée des conclusions concertées et des résolutions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 1999 qui intéressent les travaux de la Commission et de toute mesure proposée par le Secrétariat. Elle est priée de se prononcer sur les mesures à prendre.

Documentation

Rapport oral du Directeur de la Division de statistique

13. Questions relatives au programme et questions connexes

La Commission sera saisie, pour examen et observations, d'un document de travail contenant le projet de plan à moyen terme de la Division de statistique pour la période 2002-2005.

Documentation

Note du Secrétaire général contenant le projet de plan à moyen terme de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour la période 2002-2005 (E/CN.3/2000/CRP.1)

14. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-deuxième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie de l'ordre du jour provisoire de sa trente-deuxième session et d'une liste indicative des documents qui lui seront présentés au titre de chacun des points de l'ordre du jour, mentionnant les textes qui en autorisent l'établissement. Des dates seront également proposées à la Commission pour sa trente-deuxième session.

Documentation

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session de la Commission (E/CN.3/2000/L.3)

15. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente et unième session

La Commission adoptera son rapport sur les travaux de sa trente et unième session, qui sera présenté au Conseil économique et social.

Notes

- ¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 4* (E/1999/24), chap. I.B.
- ² Études statistiques, Série M, No 83 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.XVII.6).
- ³ Études statistiques, Série M, No 77, Version1.0 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.98.XVII.5).
- ⁴ Études méthodologiques, Série F, No 61 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.XVII.12).
- ⁵ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 4* (E/1999/24), par. 108 a).
- ⁶ Études statistiques, Série M, No 4, Rev.3 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.90.XVII.11).
- ⁷ Études méthodologiques, Série F, No 28 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.XVII.17).
- ⁸ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 4* (E/1999/24), par. 130 h).
-